Libération

Piratages pour un «tiers secteur audiovisuel»

TELEVISION. Avant l'examen par le Sénat de la loi sur l'audiovisuel (lire ci-contre), la Coordination permanente des médias libres (CPML) a organisé, samedi, une journée nationale de piratage hertzien pour réclamer un «tiers secteur audiovisuel». Selon Rym Morgan, l'un des animateurs de la CPML, *«il s'agit de faire une piqûre de rappel avant le passage de la loi Trautmann devant le Sénat. Réclamer un tiers secteur audiovisuel, cela signifie que soient réservées, à côté du secteur privé et du service public, un certain nombre de fréquences hertziennes à des associations ou des structures à but non lucratif»*. Plusieurs télévisions associatives de Paris (Télé Bocal, Ondes sans frontières, TV Village, Télévision ouverte Paris...) et de province (Primi Tivi à Marseille, Mutins de Pangée à Montpellier, Sans canal fixe à Tours...) ont diffusé leurs émissions sur des canaux hertziens non occupés. *«Nous montrons ainsi qu'il existe des fréquences non utilisées alors que l'on voudrait nous faire croire qu'il n'y a plus de fréquences disponibles»*, justifie la coordination. Le 31 janvier, ce «tiers secteur» sera le thème d'un colloque à l'Assemblée nationale, organisé par le CPML et soutenu par les députés Verts.